

Rapport public Parcoursup session 2024

Institut National des Formations Notariales. - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Institut National des Formations Notariales. - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (30271)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Institut National des Formations Notariales. - BTS - Services - Collaborateur juriste notarial - en apprentissage (30271)	Jury par défaut	Tous les candidats	80	358	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	examen des vœux	Scolarité, motivation, attrait pour le notariat.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquis méthodologiques	Qualités rédactionnelles.	Très important
Savoir-être	Savoir-être	Sérieux, rigueur, motivation, attrait pour le notariat et les connaissances juridiques.	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	La motivation est très importante.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités	Stage dans le notariat, lectures juridiques.	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Chaque voeu est scrupuleusement examiné.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nous conseillons aux candidats de la prochaine session de bien souligner leur motivation pour le notariat, les expériences qu'ils ont pu avoir dans ce domaine, un éventuel stage. Nous leur conseillons également de prendre en compte l'importance du contrat d'apprentissage et de se documenter sur les spécificités de l'apprentissage.

Signature :

Elodie GAVIN-MILLAN OOSTERLYNCK,
Chef d'établissement de l'établissement Institut
National des Formations Notariales.